

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -
Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol -
Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint
Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrièves.fr

2024/106

JF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 1^{er} juillet, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 26 juin 2024

Présents : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Didier Peybernes, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Marie-Pierre Drain, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cleret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Freddy Riotton, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Anne Deprez, Marc Giraud, Jean-Pierre Agresti.

Suppléants sans voix délibérative : Alain Mounier, Jean-Luc Granier.

Pouvoirs : Fabienne Croze à Christian Roux, Véronique Méneghin-Caprio à Caroline Fiorucci, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Uta Ihle à Claude Didier, Gilles Barbe à Pierre Suzzarini, Alain Roche à Didier Peybernes, Hélène Rossi à Freddy Riotton

Votants : 41 Pour : 39

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite à l'avis favorable du Comité Social Territorial le 20 juin 2024, il est proposé de modifier le tableau des effectifs comme indiqué dans le tableau en annexe.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs telle que définie dans le tableau en annexe,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 1^{er} juillet 2024

Le Président

Jérôme FAUCONNIER



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le

4/7/24

et de sa publication le

4/7/24

Communauté de Communes du Trièves
COMITE SOCIAL TERRITORIAL – 20 juin 2024 – 9h15
Modification du tableau des effectifs

Suppressions de poste		Date d'effet / motif	Créations de poste	
N° de poste	Grade / quotité		N° de poste	Grade / quotité
2023-163	Rédacteur à 70%	Au 2 juillet 2024 Augmentation temps de travail	2024-163	Rédacteur à 90%
2023-167	Adjoint d'animation à 28,57%	Au 2 juillet 2024 Augmentation temps de travail	2024-167	Adjoint d'animation à 42,86% (+ 5 heures)
2022-105	Adjoint admin. Principal, 1 ^{ère} classe à 100%	Au 2 juillet 2024 Recrutement, changement de grade	2024-105	Rédacteur à 100%
2012-109	Adjoint technique à 50%	Au 2 juillet 2024 Changement de poste	2024-109	Adjoint technique à 50%
2018-141	Adjoint administratif à 50%	Au 2 juillet 2024 Augmentation temps de travail	2024-141	Adjoint administratif à 75%
2023-06	Adjoint admin. Principal, 2 ^{ème} classe à 80%	Au 2 juillet 2024 Augmentation temps de travail	2024-06	Adjoint admin. principal 2 ^{ème} classe à 100%
		Au 2 juillet 2024 Création de poste	2024-168	Animateur à 50%
		Au 2 juillet 2024 Création de poste	2024-169	Attaché à 100%

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le 04/07/2024



ID : 038-200030658-20240701-2024_106-DE